

LA DÉMISSION EN ITALIE, ENTRE BESOINS DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET ABUS POTENTIELS



MIRKO ALTIMARI

Chercheur en Droit du travail, Université Catholique du Sacré-Cœur de Milan,
Département de droit privé et public de l'économie

RÉSUMÉ

Cet article propose une étude approfondie et critique de l'évolution du cadre juridique italien de la démission, tout en intégrant une analyse des réglementations sectorielles spécifiques. Ces dernières englobent, entre autres, les normes relatives à la maternité et, de façon plus générale, à la protection de la parentalité, lesquelles requièrent une procédure de validation administrative. La dernière partie de cette étude sera consacrée à l'examen de la problématique des démissions implicites ou pour *facta concludentia*, en mettant l'accent sur l'évolution récente de la jurisprudence concernant la présomption de démission en cas d'absence non justifiée. Cette analyse se clôt par quelques observations prospectives, envisagées dans une perspective de *iure condendo*.

MOTS-CLÉS : *Démission, marché du travail italien, absence injustifiée, allocations de chômage, droit italien.*

ABSTRACT

The essay analyses the evolution of the Italian legal framework on the form of resignation, considering also specific sectoral regulations - such as those concerning maternity and, more generally, parenthood protection - which provide for an administrative validation procedure. The last part of the paper examines the issue of resignation by *facta concludentia*, focusing on the recent case law on the presumption of resignation for unjustified absence, with some final remarks in a *de iure condendo* perspective.

KEYWORDS: *Resignation, Italian Labour Market, Unjustified Absence, Unemployment Benefit, Italian Legislation.*